

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°1 – Décembre 2025 —



Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Revue des Arts, Lettres et Langues
/ Sciences Humaines et Sociales

N°1 – Décembre 2025

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT

 Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOAL	https://sjifactor.com/passport.php?id=24999
	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

La parution de ce premier numéro de la revue *Perspectives Plurielles* marque une étape importante dans la création d'un espace scientifique ouvert, rigoureux et durable, dédié à la production et à la diffusion des savoirs en Arts, Lettres et Langues ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. La revue est née du constat partagé de la nécessité de cadres éditoriaux capables d'analyser, de manière critique et pluraliste, les dynamiques sociales, culturelles, politiques et territoriales contemporaines, notamment dans les sociétés du Sud.

Dans un contexte caractérisé par la complexité croissante des phénomènes sociaux et l'entrecroisement des disciplines, *Perspectives Plurielles* ambitionne de promouvoir une démarche scientifique fondée sur la pluralité des regards, la diversité méthodologique et le dialogue interdisciplinaire. Elle entend ainsi valoriser des travaux originaux qui interrogent les transformations du monde social, en accordant une attention particulière aux ancrages empiriques, aux cadres théoriques mobilisés et à la rigueur des démarches méthodologiques.

Ce numéro inaugural illustre pleinement cette orientation. Les contributions réunies abordent des thématiques variées, allant des enjeux de gestion territoriale et environnementale aux questions de pédagogie, de condition physique et de pouvoir, en passant par l'analyse critique d'œuvres littéraires et des pratiques sociales. Cette diversité témoigne à la fois de la richesse des champs couverts par les sciences humaines et sociales et de la pertinence des approches croisées pour comprendre les réalités contemporaines.

Le comité de rédaction exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs, évaluateurs et partenaires institutionnels dont l'engagement et le professionnalisme ont permis la concrétisation de ce projet éditorial. Nous espérons que *Perspectives Plurielles* s'affirmera, au fil des numéros, comme un lieu de référence pour la réflexion scientifique, un espace de confrontation d'idées et un vecteur de visibilité pour les recherches menées en Afrique et ailleurs.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

Dr Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi
Michael, Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SAKA,
Université Alassane Ouattara

Dr Kanhoum Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO,
Université Jean Lorougnon Guédé de
Daloa, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique
BEIRA, Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Arts, Lettres et Langues

SORO Doforo Emmanuel

1. Experiencia personal en la narrativa: caso de *Don Quijote De La Mancha* de Miguel De Cervantes Y *El Zorro De Arriba Y El Zorro De Abajo* de José María Arguedas 2-12

Mouhamadou Moustapha SOW

2. Analyse comparée des techniques narratives dans *Isabella Von Ägypten* d'Achim Von Arnim et *Un Trou Dans Le Miroir* d'Ibrahima Sèye..... 13-31

Abdoulaye SÉRÉ et Cyriaque Yi Sur Pwen BADOMA

3. L'éthos discursif composite des chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet..... 32-46

MAHAMADOU Diouf et Saliou Mbaye

4. Auslautverhärtung im Wolof und im Deutschen: eine sprachübergreifende Analyse..... 47-67

Diome FAYE

5. Resilience and Survival in *The Saints of Swallow Hill* (2022) by Donna Everhart..... 68-78

SORO Dolourou

6. Sectarian Ideologies on Trial in Toni Morrison's *Paradise*..... 79-90

Sciences Humaines et Sociales

Coômlan Charles HOUNTON

7. Conception d'un SIG pour l'identification d'un site de gestion des déchets ménagers de la commune de Parakou..... 92-103

Adam Messie AHOUE, Siaka COULIBALY, Kouadio Raymond N'GUESSAN et Cheick Habib SANOGO

8. Renforcement musculaire et capacité physique de personnes âgées de 50 à 90 ans au centre de conditionnement physique Marcory-INJS 104-114

Ablakpa Jacob AGOBE et ZRIGA Kreпка Dorcas Junior

9. Territorialisation disciplinaire et production de l'espace étatique : les mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne comme dispositifs de pouvoir..... 115-128

Christian Michel LATH, Henri Joël Abazé BEDA, Esaïe Sanga COULIBALY

10. Conditions pédoclimatiques et rendements cotonniers dans la sous-préfecture de Tafiré (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)..... 129-144

LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougle

11. Lutte hégémonique autour des zones forestières dans la Préfecture de Kpendjal (Togo) entre les forces de défenses et les groupes armés terroristes 145-156

Domèbèimwin Vivien SOMDA

12. Les religions et le défi de réconciliation en Afrique : une réflexion à partir du Christianisme 157-177

N'GORAN Kouamé Fulgence

13. Résilience des acteurs touristiques face à l'érosion côtière : vers une gouvernance coordonnée du littoral dans le village d'Assouindé (Sud-est de la Côte d'Ivoire) 178-192

GUIHINI Mahamat Issaka, Moussa KABA et Mohamed Lamine NDAO

14. Analyse spatio-temporelle des dynamiques de restauration écologique dans la commune de Téssékéré, Nord Ferlo (2002-2024) à l'aide des outils de la télédétection 193-207

Affoua Marie Ange Espérance KOUMAN et al.

15. Vie religieuse et construction identitaire chez des étudiants issus de couples islamo-chrétiens à Daloa 208-219

Abdourahmane Mbade SENE et Pierre Mbar FAYE

16. Conflits fonciers et reconfiguration territoriale : l'agrobusiness comme facteur de rupture et de recomposition dans les communautés rurales sénégalaises (Cas de Ndiagianiao)..... 220-234

Alioune Badara GUEYE

17. Exode informationnel, refuge numérique et régulation attentionnelle sur les réseaux sociaux : dynamiques culturelles des usages numériques chez les adultes sénégalais 235-252

Moctar Paré et Paul Kabré

18. Intégration de la culture dans les stratégies de prévention des conflits et de l'extrémisme violent 253-269

Lucien ZAONGO

19. L'influence de la formation professionnelle continue et des moyens disponibles dans la mise en œuvre de la méthode APC dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso..... 270-282

Arsène KADJO et Yeboua Denis KOUADIO

20. Stigmatisation familiale et expérience scolaire des minorités de genre à Agboville (Côte d'Ivoire)..... 283-293

Yéo SIBIRI

21. Innovations technologiques et communicationnelles et changement des pratiques de sécurisation face au vol des motocyclettes à Bouaké 294-308

YEBOUE Affoue Bénédicte

22. La composition musicale et le statut d'artiste à partir de Theodor Adorno 309-321

KONÉ Alimata, TOURÉ Adama et BALLÉ Ségbé Guy Romaric

23. Production légumière et insécurité sanitaire dans la sous-préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) 322-335



Sciences Humaines et Sociales

TERRITORIALISATION DISCIPLINAIRE ET PRODUCTION DE L'ESPACE ETATIQUE : LES MUTATIONS-SANCTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE IVOIRIENNE COMME DISPOSITIFS DE POUVOIR

DISCIPLINARY TERRITORIALISATION AND THE PRODUCTION OF STATE SPACE: TRANSFERS-AS-
SANCTIONS IN THE IVORIAN CIVIL SERVICE AS POWER DEVICES

Ablakpa Jacob AGOBE

Maître de Conférences (CAMES), École Doctorale SCALL-ETAMP, Université Félix Houphouët-Boigny,
Département de sociologie

E-mail : agobe.jacob42@ufhb.edu.ci, jacobagobe@yahoo.fr

ZRIGA Krepka Dorcas Junior

Maître Assistant (CAMES), Université Félix Houphouët-Boigny, Département de sociologie

E-mail : dorcaszriga@yahoo.fr

Résumé : *En Côte d'Ivoire, les mutations disciplinaires ciblant les enseignants syndicalistes et agents de santé contestataires révèlent une territorialisation autoritaire du pouvoir d'État. À travers une approche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs et l'analyse de documents administratifs, cette étude explore comment le Nord est construit comme un espace de relégation symbolique. Les résultats indiquent une instrumentalisation spatiale de la sanction, intégrée aux dispositifs de contrôle bureaucratique et au pilotage politique des divergences. Cette géographie du pouvoir génère une stigmatisation internalisée, y compris chez les agents originaires du Nord. L'analyse met ainsi en lumière un État stratège dans la production de ses propres espaces disciplinaires.*

Mots-clés : *Territorialisation du pouvoir, Mutations-sanctions, Fonction publique ivoirienne*

Abstract : *In Côte d'Ivoire, disciplinary transfers targeting unionised teachers and dissenting healthcare workers reveal an authoritarian territorialisation of state power. Drawing on a qualitative methodology combining semi-structured interviews and the analysis of administrative documents, this study examines how the North is constructed as a space of symbolic relegation. Findings indicate a spatial instrumentalization of sanctions, embedded within bureaucratic control mechanisms and the political management of dissent. This geography of power generates internalised stigmatisation, even among personnel originating from the North. The analysis thus highlights a strategic State in the production of its own disciplinary spaces.*

Keywords: *Territorialisation of power, Transfer-as-sanctions, Ivorian civil service*

Introduction

En Côte d'Ivoire, des observations empiriques récurrentes révèlent une pratique administrative non codifiée mais socialement lisible : les enseignants syndicalistes, les agents de santé contestataires, ou encore les fonctionnaires jugés "turbulents", sont fréquemment mutés vers le nord du pays à la suite de conflits avec l'administration centrale. Ces mutations ne répondent pas nécessairement à des logiques de besoins en ressources humaines mais s'inscrivent dans un usage implicite de l'espace comme moyen de régulation disciplinaire. Les entretiens menés avec des agents mutés suggèrent que le Nord est vécu non comme une simple zone d'affectation, mais comme un espace de relégation, de mise à distance, voire de punition.

Pourtant, paradoxe saisissant, cette même région, historiquement marginalisée, est également évitée par les fonctionnaires qui en sont pourtant originaires, lesquels refusent souvent leur mutation "chez eux", perçue comme une dévalorisation de leur statut professionnel ou une rupture symbolique avec le centre du pouvoir. Ce double mouvement instrumentalisation politique de l'espace et rejet identitaire de celui-ci interroge les mécanismes de construction de la spatialité étatique. La question centrale qui émerge est alors la suivante : comment le pouvoir d'État en Côte d'Ivoire produit-il une géographie de la discipline à travers la mutation-sanction, et que révèle cette production spatiale sur les rapports entre pouvoir, territoire et identité au sein de la fonction publique ? L'intérêt scientifique réside dans l'analyse des formes invisibles du pouvoir administratif et des dynamiques symboliques de la construction étatique postcoloniale. La pertinence sociale, quant à elle, tient au dévoilement des logiques inégalitaires de gestion des ressources humaines, à la fois délétères pour les services publics en périphérie et génératrices d'injustices ressenties par les agents de l'État.

L'examen des mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne, considérées comme un dispositif de territorialisation disciplinaire, s'inscrit dans une réflexion sociologique extensive sur le pouvoir, la spatialisation et les pratiques administratives de contrôle. M. Foucault (1975 : 192) développe une généalogie du pouvoir disciplinaire, en montrant comment les institutions modernes prisons, écoles, casernes organisent l'espace pour surveiller, punir et normaliser les individus. À travers une méthodologie historique et archivistique, il met en lumière le passage d'un pouvoir de punition brutal à un pouvoir diffus, intégré aux dispositifs spatiaux. Le lien avec notre objet est direct : les mutations vers le Nord ivoirien opèrent comme une punition spatialisée qui échappe aux cadres juridiques explicites, mais agit puissamment sur les trajectoires professionnelles. M. Foucault (1975 : 200) nous permet ainsi de penser la mutation comme un dispositif de gouvernance, où l'espace devient opérateur de pouvoir.

P. Bourdieu (2012 : 156), dans *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, propose une sociologie des formes symboliques du pouvoir d'État, en montrant comment l'État impose des classifications spatiales, sociales et

linguistiques qui deviennent des évidences partagées. Par une méthodologie empirique adossée à des enquêtes de terrain et une réflexion théorique cumulative, P. Bourdieu (2012 : 163) révèle que l'État agit en naturalisant certaines structures sociales. Dans notre cas, l'usage récurrent du Nord comme espace de relégation construit une perception dévalorisée de cette région, jusqu'à en faire un stigmat spatial intériorisé, y compris par ses propres ressortissants. Cette recherche éclaire donc la façon dont l'État ivoirien produit un espace hiérarchisé par l'exercice routinier de son pouvoir administratif.

J. C. Scott (1985 : 122) analyse les formes discrètes, non spectaculaires, de résistance face au pouvoir. À partir d'une ethnographie menée en Malaisie, il met en lumière des pratiques telles que la fuite, la paresse ou la dissimulation comme stratégies subalternes. Cette perspective est précieuse pour comprendre les refus d'affectation ou les stratégies d'évitement développées par les agents publics face aux mutations-sanctions. Ce que J. C. Scott (1985 : 131) qualifie de « résistance discrète » s'observe dans les attitudes de contournement du pouvoir administratif : demande de réaffectation, abandon de poste, recours à des réseaux d'influence. Sa méthodologie qualitative, centrée sur les discours et les actes quotidiens, est particulièrement adaptée à une lecture fine de ces dynamiques en Côte d'Ivoire.

A. Mbembe (2000 : 45) offre une lecture du pouvoir postcolonial en Afrique comme fondé sur la démesure, la mise en scène et la violence symbolique. En mobilisant une méthode critique interdisciplinaire, A. Mbembe (2000 : 52) montre que les États postcoloniaux utilisent le territoire pour théâtraliser leur autorité, en inscrivant le pouvoir dans les corps et dans les espaces. Le renvoi vers le Nord peut ainsi être interprété comme une dramatique de la punition, une manière pour l'État ivoirien d'inscrire l'ordre dans l'espace, tout en rendant visible sa capacité à neutraliser les voix dissonantes. Cette approche éclaire les dimensions symboliques et spectaculaires des mutations-sanctions, au-delà de leur fonction strictement administrative.

En outre, B. Hibou (2006 : 211) s'intéresse aux formes d'autoritarisme bureaucratique dans les États postcoloniaux. À partir d'une enquête qualitative sur l'administration tunisienne, B. Hibou (2006 : 219) démontre que la répression passe moins par la violence directe que par des pratiques subtiles de contrôle administratif : mutations, blocage de carrière, pressions familiales.

À l'aune de ces analyses, la singularité de cette étude réside dans l'interrogation de la microphysique du pouvoir étatique à travers la régulation spatialisée et bureaucratisée du dissensus. En se centrant sur les mutations disciplinaires, l'étude met en lumière la manière dont l'État ivoirien opérationnalise des hiérarchies territoriales, construit des géographies symboliques de relégation et intègre des mécanismes coercitifs au sein de procédures administratives ostensiblement neutres. Cette approche met au premier plan l'interaction entre spatialité, contrôle institutionnel et intériorisation du pouvoir, offrant ainsi une lecture sociologique

fine de la production stratégique de l'autorité étatique et de la performativité des sanctions bureaucratiques.

1. Ancrage théorique et méthodologique

L'objet d'étude s'inscrit dans un cadre théorique articulé autour des approches foucaaldiennes sur les mécanismes de domination et de gestion sociale. M. Foucault (1994 : 52) conceptualise le pouvoir non comme un simple instrument de coercition, mais comme une stratégie complexe qui se déploie à travers la production de territoires symboliques et la régulation des conduites.

En appliquant cette perspective, il a été possible d'éclairer comment l'État ivoirien a instrumentalisé les mutations des fonctionnaires comme des dispositifs de contrôle et de discipline, en construisant spatialement des zones de relégation et de stigmatisation. Les travaux de P. Bourdieu (1980 : 67) sur la production sociale de l'espace et les rapports de domination ont également été mobilisés pour analyser l'intériorisation des hiérarchies territoriales par les agents et la manière dont les pratiques administratives reproduisent des structures de pouvoir symbolique.

La pertinence de l'application de ces cadres théoriques réside dans leur capacité à relier le phénomène observé à des logiques structurelles et symboliques, dépassant la simple lecture administrative des mutations. En effet, les mutations-sanctions ne se limitent pas à un ajustement organisationnel, mais constituent des pratiques performatives qui matérialisent les rapports de pouvoir et produisent des effets sociaux tangibles, notamment la stigmatisation et la redistribution des ressources symboliques et institutionnelles. L'approche théorique permet donc de rendre compte de l'articulation entre contrôle bureaucratique, construction territoriale et régulation politique des conflits d'opinion ou du contrôle gouvernemental des divergences, reliant ainsi l'empirique à l'analytique.

Sur le plan méthodologique, cette recherche a privilégié une approche qualitative, offrant une exploration approfondie des perceptions et expériences des acteurs concernés. Le choix du site d'étude s'est porté délibérément sur la ville d'Abidjan, en raison de son rôle central dans la régulation territoriale des mutations, notamment au niveau des directions régionales et ministérielles recevant les agents transférés vers le Nord et le Sud du pays. Seize (16) participants ont été sélectionnés selon des critères précis : l'appartenance à la fonction publique ivoirienne, l'expérience d'une mutation disciplinaire, et la disposition à partager leur vécu ainsi que leur perception des effets de ces mutations. La collecte de données a mobilisé deux principaux outils : des entretiens semi-directifs, offrant la souplesse nécessaire pour explorer les expériences individuelles et les stratégies d'adaptation, et l'analyse documentaire des circulaires et décisions administratives relatives aux mutations. La technique d'échantillonnage adoptée a été intentionnelle et raisonnée, privilégiant la richesse et la pertinence des données plutôt que la représentativité statistique. Cette stratégie a permis de saisir les nuances des expériences individuelles tout en identifiant des tendances structurelles et institutionnelles.

Les données collectées ont été analysées selon une méthode thématique, inspirée de V. Braun et V. Clarke (2006 : 89), combinant codage inductif et déductif afin de dégager des motifs récurrents, des relations entre espace et pouvoir, et des effets subjectifs des mutations-sanctions. Cette analyse a mis en évidence la manière dont les pratiques bureaucratiques produisent des géographies de pouvoir, intègrent des mécanismes de contrôle symbolique et influencent l'intériorisation du pouvoir par les agents eux-mêmes.

Ainsi, l'étude a permis de révéler la dimension stratégique de l'État dans la production de ses espaces disciplinaires. Elle a démontré que les mutations-sanctions ne sont pas de simples procédures administratives, mais constituent des dispositifs de régulation étatique, ou bien des dispositifs de contrôle bureaucratique, régulant les comportements et consolidant les hiérarchies territoriales au sein de la fonction publique ivoirienne. La combinaison de théories sociologiques robustes, d'une approche qualitative rigoureuse et d'une analyse empirique détaillée a offert une compréhension fine des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans la territorialisation disciplinaire et la production de l'espace étatique.

2. Résultats

2.1. Le Nord ivoirien comme espace de sanction symbolique mutations disciplinaires et territorialisation du pouvoir dans la fonction publique

Les agents mutés vers le Nord perçoivent cette région non pas comme un simple lieu d'exercice professionnel, mais comme un espace socialement marqué, assimilé à une punition. Loin d'une logique de redistribution équitable des ressources humaines, cette affectation est interprétée comme une sanction déguisée, visant à éloigner les agents « gênants ».

Matériau empirique recueilli :

« Quand on m'a envoyé à Korhogo, j'ai su que j'avais trop parlé pendant la grève. On ne m'a même pas expliqué pourquoi. » (K. A., 42 ans, enseignant du secondaire) ; « Le Nord, c'est là où on jette ceux qui dérangent. Ce n'est pas un lieu d'affectation, c'est un exil administratif. » (B. C., 38 ans, infirmière syndicaliste) ; « Depuis que j'ai été affecté là-bas, j'ai l'impression d'avoir été rayé de la carte. Plus personne ne m'appelle pour les réunions à Abidjan. » (T. M., 45 ans, inspecteur de l'éducation) ; « Ils ne le disent pas, mais tout le monde sait que le Nord, c'est la punition silencieuse. » (Y. D., 51 ans, médecin urgentiste) ; « Même mes collègues me regardent comme si j'avais commis une faute grave, juste parce que je suis parti au Nord. » (F. L., 36 ans, professeur de lycée technique).

Les déclarations structurent une compréhension d'une spatialisation complexe du pouvoir étatique, dans laquelle le territoire devient un instrument de régulation et de sanction à la fois symbolique et matérielle. Le Nord est construit comme un espace de relégation, marquant simultanément l'exclusion administrative et la stigmatisation sociale. Les affectations dans cette région sont perçues non comme des mutations professionnelles neutres, mais comme des exils imposés, matérialisant un contrôle disciplinaire diffus, subtil et redouté. La sanction s'exerce

sans justification explicite, échappant aux cadres juridiques formels, mais ses effets sont profondément performatifs, façonnant les perceptions et les comportements des agents.

L'intériorisation de cette hiérarchie spatiale traduit un stigmate profondément enraciné, où les individus intègrent les limites de leur pouvoir d'action et leur position dans l'espace administratif comme une norme naturelle. Le lien social avec le centre se fragmente, générant des exclusions symboliques et pratiques qui structurent les interactions professionnelles et hiérarchiques. Les interactions quotidiennes, qu'il s'agisse de communications, de réunions ou de réseaux informels, témoignent de la naturalisation de la punition territoriale. La territorialisation disciplinaire transforme ainsi le lieu d'exercice en espace de marginalisation et de mise à l'écart, reconfigurant les dynamiques organisationnelles et la distribution des ressources symboliques et institutionnelles.

Les carrières sont réorganisées, et les trajectoires professionnelles subissent un marquage invisible mais contraignant, façonnant les choix, les ambitions et les stratégies d'adaptation. La perception collective de l'exil administratif renforce l'autorité de l'État par la peur, la conformité implicite et l'acceptation tacite des règles non écrites. La dimension performative de la sanction dépasse les textes et les normes officielles, inscrivant le pouvoir dans les corps, les gestes, et les relations sociales. Les agents, même lorsqu'ils sont informés de manière implicite, adaptent leurs comportements, reproduisant et renforçant la hiérarchie spatiale, consolidant ainsi un dispositif de pouvoir et de contrôle institutionnel subtile mais efficace.

Cette dynamique révèle la capacité de l'État à produire et à maintenir des espaces disciplinaires où le pouvoir s'exerce par la territorialisation, la stigmatisation et la performativité silencieuse des sanctions, montrant que la régulation de la dissidence passe autant par l'invisible que par les mécanismes formels de contrôle.

2.2. Mutations-sanctions informelles comme expression du pouvoir diffus et performatif dans la fonction publique ivoirienne

Les mutations-sanctions ne sont pas toujours accompagnées de procédures disciplinaires formelles. Elles fonctionnent dans les interstices du droit administratif, comme une forme de pouvoir diffus mais redouté, rendant difficile toute contestation ouverte.

Matériau empirique recueilli :

« Il n'y a eu aucune commission disciplinaire, juste un courrier m'annonçant mon affectation à Boundiali. » (N. S., 40 ans, enseignant en français) ; « Quand tu demandes pourquoi tu es muté, ils te disent que c'est pour "nécessité de service". Mais c'est faux, on le sait tous. » (R. E., 43 ans, sage-femme et syndiquée) ; « La mutation est une arme plus efficace que le blâme. Elle isole sans bruit. » (G. T., 48 ans, cadre administratif de l'éducation) ; « Il n'y a pas de trace écrite du motif, donc on ne peut même pas contester. C'est ça qui est fort. » (M. K., 39 ans, infirmier chef de poste) ; « Le plus dur, c'est que personne ne te défend. C'est comme si tout le monde acceptait la logique. » (A. J., 44 ans, professeur de philosophie).

Les articulations langagières montrent une gouvernance disciplinaire opérant dans les interstices du droit formel, où l'État mobilise l'administration comme instrument de régulation et de contrôle. Les mutations agissent comme des sanctions silencieuses et performatives, capables de produire des effets contraignants sans passer par les procédures explicites. L'absence de procédure disciplinaire officielle confère au pouvoir un caractère diffus, insaisissable et difficilement contestable, laissant les agents dans un état d'incertitude permanente. Les motifs officiels sont purement déclaratifs, mais les individus perçoivent une logique implicite de répression qui structure leur expérience professionnelle et leur perception de la hiérarchie.

La sanction est à la fois administrative et symbolique, isolant les individus sans recours à la violence ouverte, mais en redéfinissant leur position sociale et professionnelle. L'absence de trace écrite et de justification empêche toute contestation légale, renforçant la naturalisation de la hiérarchie étatique et la soumission tacite des agents. Ceux-ci intériorisent cette régulation et adaptent leurs comportements aux normes implicites, créant une conformité volontaire mais contrainte. La perception d'une acceptation généralisée de la logique disciplinaire produit une légitimité implicite du pouvoir, consolidée par la peur et le silence collectif.

L'efficacité de la mutation comme instrument de contrôle repose sur sa performativité et sa capacité à restructurer les relations sociales et professionnelles. L'isolement induit affecte simultanément les trajectoires de carrière, les réseaux de sociabilité et la position symbolique des agents au sein de l'organisation. La pratique administrative se double d'une production de hiérarchies invisibles mais vécues, inscrivant le pouvoir dans l'espace social et dans la subjectivité des individus. La territorialisation du contrôle, combinée à la discrétion de la sanction, révèle la microphysique du pouvoir étatique, où la gouvernance opère autant par l'invisible que par les mécanismes formels, consolidant la discipline et la hiérarchisation des corps dans l'administration.

2.3. Stigmate territorial et intériorisation du contrôle du Nord dans la production disciplinaire de l'espace étatique

L'une des dimensions paradoxales de cette territorialisation est que même les fonctionnaires originaires du Nord perçoivent leur mutation dans cette région comme une rétrogradation. Cela révèle une intériorisation des hiérarchies spatiales construites par l'État.

Matériau empirique recueilli :

« Je suis de Ferké, mais quand on m'a affecté là-bas, j'ai eu honte. Comme si j'avais régressé. » (D. I., 41 ans, enseignant syndicaliste) ; « Mes parents sont là-bas, mais ma carrière est ici à Abidjan. Le Nord, c'est pour ceux qu'on veut oublier. » (S. B., 37 ans, infirmier diplômé d'État) ; « Même nous les originaires, on ne veut pas y aller. Ce n'est pas une question d'ethnie, c'est une question de prestige. » C. K., 46 ans, inspectrice pédagogique) ; « Quand

tu es affecté au Nord, les gens croient que tu as fait quelque chose de mal, même si tu es du coin. » (Z. T., 50 ans, médecin originaire de Katiola) ; « J'ai demandé à ne pas y aller, même si c'est mon village. Je ne veux pas perdre ce que j'ai construit ici. » (E. M., 39 ans, enseignant en mathématiques).

Les productions discursives exposent une hiérarchisation spatiale profondément intériorisée, où la territorialisation devient un vecteur central de l'organisation du pouvoir. Le Nord est construit comme un espace de dévalorisation professionnelle et symbolique, générant une perception de rétrogradation implicite pour tous les agents affectés. Même les originaires intègrent cette logique et éprouvent une perte de prestige, traduisant l'intériorisation d'un stigmat spatial qui dépasse la simple affectation administrative. La territorialisation des mutations produit ainsi un stigmat invisible mais efficace, modulant l'identité professionnelle et sociale, et réorientant les trajectoires individuelles selon des normes implicites.

L'espace devient un opérateur de pouvoir, structurant non seulement les comportements, mais aussi les perceptions et les interactions sociales. La dissociation entre lieu d'origine et centre de carrière accentue la centralité symbolique du centre administratif, consolidant une hiérarchie spatiale et sociale largement intériorisée. Les affectations sont perçues comme des rétrogradations implicites, renforçant la dépendance, la subordination et la discipline des agents. Ce stigmat spatial s'inscrit durablement dans les trajectoires professionnelles, les réseaux sociaux et la reconnaissance symbolique, modifiant la manière dont les individus se positionnent et négocient leur capital symbolique.

La peur de perdre les acquis accumulés dans le centre incite à des stratégies d'évitement, de contournement et de résistance implicite, révélant la performativité des sanctions territoriales. La perception collective de relégation renforce la conformité tacite et légitime les mécanismes disciplinaires, même en l'absence de justification formelle. L'État, à travers cette spatialisation, exerce un mode de régulation implicite, où le pouvoir opère par l'inscription symbolique et la performativité, invisible mais efficace. L'intériorisation de la hiérarchie territoriale traduit la capacité des dispositifs de contrôle à agir simultanément sur le corps social et sur la subjectivité individuelle, consolidant la discipline et la légitimité étatique dans un espace stratifié et normatif.

2.4. Contournement et négociation informelle : formes subtiles de résistance dans la territorialisation disciplinaire

Face à la mutation-sanction, les agents publics développent des formes de résistance discrète : absences prolongées, réseaux d'influence, refus d'installation, ou encore négociations informelles avec les hiérarchies.

Matériau empirique recueilli :

« J'ai dit que j'étais malade, et j'ai demandé un report. Ça fait six mois, je suis toujours ici. » (L. F., 35 ans, professeur d'histoire-géographie) ; « J'ai fait jouer un cousin qui connaît quelqu'un au ministère. Finalement, la mutation a été suspendue. » (W. Y., 42 ans, technicien de laboratoire) ; « On

ne refuse pas directement. On dit qu'on a des problèmes familiaux, on laisse traîner. » (K. H., 47 ans, proviseur adjoint) ; « Certains abandonnent le poste, tout simplement. Ils vont dans le privé ou changent de ministère. » (D. Z., 38 ans, infirmière chef) ; « Moi, j'ai déposé un recours, même si je savais que ça ne changerait rien. C'était symbolique. » (T. A., 45 ans, enseignant de physique).

Les formulations des participants dévoilent des pratiques de contournement et de résistance subtile face aux dispositifs disciplinaires étatiques, soulignant la capacité des agents à agir dans les interstices du pouvoir. Les mutations-sanctions, bien que formellement codifiées, deviennent des dispositifs de pression flexibles que les individus tentent de négocier, retarder ou neutraliser. Les stratégies mobilisées dissimulation de motifs, recours aux réseaux informels, exploitation symbolique des procédures officielles traduisent la plasticité des comportements dans un contexte où le pouvoir est diffus, invisible mais infiltrant. Ces pratiques mettent en lumière une gouvernance qui produit des espaces de négociation implicites, où l'autorité est à la fois contestée, reconnue et reproduite par la perception collective de sa légitimité.

L'usage de stratégies indirectes révèle l'intériorisation des contraintes et la nécessité de préserver le capital professionnel et symbolique, tandis que le recours au privé ou l'abandon du poste illustre une réorganisation pragmatique des trajectoires individuelles face à la coercition bureaucratique. Les recours symboliques, même lorsqu'ils sont inefficaces sur le plan légal, démontrent la performativité des dispositifs de contrôle : leur pouvoir réside autant dans les perceptions et les comportements qu'ils engendrent que dans leur application formelle. Les agents construisent ainsi un équilibre subtil entre conformité tacite et résistance silencieuse, révélant la manière dont le pouvoir étatique s'exerce à travers la territorialisation des sanctions et la structuration implicite des conduites professionnelles.

La tension permanente entre obligations administratives et stratégies d'évitement illustre la microphysique du pouvoir, révélant que les dispositifs disciplinaires opèrent non seulement sur les corps mais aussi sur la subjectivité des individus. L'espace bureaucratique devient un terrain de négociation, de manipulation et de réinvention des règles implicites, où la résistance prend des formes discrètes mais efficaces. Les agents expérimentent, contournent et parfois neutralisent les effets coercitifs, transformant l'organisation formelle en un champ dynamique d'interactions de pouvoir, où la discipline est simultanément imposée et négociée, inscrivant l'autorité étatique dans la durée et dans la perception sociale.

2.5. Effets pervers des mutations-sanctions : stigmatisation territoriale et performance des services publics ivoiriens

Les mutations-sanctions contribuent à une dégradation du service public dans les régions concernées. Les agents qui y sont affectés y vont souvent à contrecœur, ce qui entraîne des absences, un désengagement professionnel, et une instabilité des équipes.

Matériau empirique recueilli :

« Là-bas, personne ne veut rester. C'est un turnover permanent. Les élèves en pâtissent. » (M. E., 53 ans, directeur régional de l'éducation), « Il y a des hôpitaux avec des infirmiers qui n'ont pas envie d'être là. Les patients sentent ce mépris. » (J. G., 40 ans, médecin chef d'établissement) ; « Les enseignants arrivent, font quelques mois, demandent à repartir. C'est un cercle vicieux. » (R. B., 44 ans, chef de circonscription) ; « Le service public au Nord est perçu comme un rebut administratif, donc les gens n'y investissent pas leur énergie. » (S. K., 49 ans, cadre au ministère de la Fonction publique) ; « Ce système crée une école à deux vitesses, et ça aggrave les inégalités régionales. » (A. N., 46 ans, syndicaliste enseignant).

Les productions discursives exposent la performativité des affectations comme instrument de contrôle spatial et disciplinaire. Les mutations-sanctions induisent un turnover élevé, fragilisant la continuité du service public. L'investissement professionnel est conditionné par la perception de légitimité et de valeur de l'espace occupé. Le Nord est construit comme un espace dévalorisé, perçu comme un rebut administratif, où le déploiement de l'autorité est entravé par la démotivation des agents.

Cette territorialisation disciplinaire produit des effets systémiques : fragilisation de l'organisation, dégradation des services et reproduction des inégalités régionales. La non-adhésion implicite des agents traduit la performativité de la sanction : elle ne se limite pas à l'acte administratif mais agit sur les comportements, les interactions et la qualité du service. Le cercle vicieux observé, articulé autour des séquences d'arrivée, de désengagement et de départ, illustre la manière dont le pouvoir étatique structure les espaces de travail et impose sa hiérarchie symbolique. L'investissement des agents, mesuré par l'énergie consacrée à leurs tâches, est directement corrélé à la valeur symbolique de leur lieu d'exercice. Le stigmate spatial et la dépréciation professionnelle internalisés affectent non seulement la subjectivité individuelle mais aussi la dynamique institutionnelle, accentuant les disparités entre centre et périphérie. La perception d'un espace comme punitive légitime la conformité tacite et la subordination, mais elle génère également des effets pervers sur la performance collective et la reproduction des inégalités territoriales. La territorialisation des mutations agit ainsi comme un schème de contrôle immanent ou un mode de pilotage diffus, où le contrôle s'exerce autant par la redistribution spatiale des agents que par l'intériorisation de hiérarchies implicites et symboliques.

3. Discussion

Les résultats mettent en évidence une territorialisation punitive où l'espace cesse d'être un simple cadre neutre pour devenir un vecteur actif de coercition symbolique et administrative. En effet, la sanction se trouve spatialisée, intégrée dans les matrices bureaucratiques de régulation et dans la gouvernance implicite des divergences, produisant ainsi une discipline diffuse. Dès lors, cette géographie étatique du pouvoir ne se limite pas à organiser des affectations ; elle engendre également une hiérarchie spatiale intériorisée qui inscrit le stigmate jusque dans la subjectivité des agents, y compris ceux issus des régions frappées. Par conséquent, l'analyse révèle une configuration étatique opérant comme architecte de ses propres périphéries disciplinaires, déployant une stratégie où la marginalisation territoriale devient un instrument central de gouvernement et de reproduction de l'ordre.

Or, à la lumière des œuvres mobilisées dans le corpus théorique, il convient d'engager une lecture comparée afin de confronter empiriquement cette géographie disciplinaire aux cadres analytiques majeurs, dans le but d'identifier convergences, inflexions et tensions. À cet effet, les références convoquées sont M. Foucault (1975 : 212) *Surveiller et punir : Naissance de la prison* et M. Foucault (1994 : 87) *Sécurité, territoire, population* ; P. Bourdieu (1980 : 132) *Le sens pratique* et P. Bourdieu (2012 : 156) *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)* ; J. C. Scott (1985 : 37) *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance* ; A. Mbembe (2000 : 102) *De la postcolonie* ; B. Hibou (2006 : 219) *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie* ; enfin V. Braun et V. Clarke (2006 : 89) *Using thematic analysis in psychology* pour l'ancrage méthodologique.

Tout d'abord, les résultats convergent avec la problématique foucauldienne. Comme le montrait M. Foucault (1975 : 220) et (1994 : 95), le pouvoir apparaît diffus, spatialisé et opérant par dispositifs plutôt que par sanctions spectaculaires. En ce sens, la mutation observée fonctionne comme un dispositif disciplinaire spatialisé. Ainsi, la performativité silencieuse mise en évidence rejoint l'analyse foucauldienne de la normalisation des conduites par des technologies administratives qui disciplinent sans formaliser la peine. Par conséquent, la territorialisation punitive s'inscrit comme continuité des microtechniques du pouvoir.

De plus, les résultats trouvent un prolongement heuristique chez P. Bourdieu (1980 : 145) et (2012 : 163). En effet, la stigmatisation territoriale observée se manifeste comme production et reproduction de hiérarchies symboliques. Ainsi, l'intériorisation du stigmate par les agents et la perte de prestige liée aux affectations au Nord confirment l'inégalité des capitaux symboliques distribués et légitimés par l'État. En d'autres termes, l'État apparaît comme producteur de classifications spatiales qui reproduisent les inégalités symboliques.

Par ailleurs, les stratégies d'évitement et de recours informels font écho à J. C. Scott (1985 : 51). Elles illustrent la résistance discrète et les tactiques de contournement par lesquelles les subalternes contestent sans confrontation frontale.

Toutefois, une nuance s'impose : contrairement à J. C. Scott (1985 : 63), qui insiste sur la portée subversive de ces actes, les pratiques observées relèvent souvent d'une logique défensive et pragmatique visant la préservation de capitaux professionnels, davantage que d'une véritable stratégie de transformation collective.

En outre, l'analyse rejoint A. Mbembe (2000 : 110) sur la théâtralisation du pouvoir postcolonial. Les mutations-sanctions jouent effectivement un rôle de mise en scène territoriale de l'autorité. Néanmoins, l'étude nuance cette perspective : si la domination s'inscrit dans une dramaturgie spatiale, elle s'articule également à une discrétion bureaucratique. Dès lors, la mise en scène étatique conjugue spectacle et invisibilité, complexifiant la seule lecture théâtrale.

De la même manière, les conclusions convergent avec celles de B. Hibou (2006 : 226). Celle-ci met en lumière la répression douce opérée par la bureaucratie à travers des procédures quotidiennes : mutations, blocages, silences administratifs. Les résultats confirment cette logique de fabrication d'un consensus contraint. Cependant, une différence réside dans le degré d'instrumentalisation politique : là où B. Hibou (2006 : 231) souligne la collusion entre impératifs économiques et répression, cette étude montre une combinaison plus complexe d'intérêts bureaucratiques, politiques et organisationnels.

En définitive, la démarche méthodologique inspirée de V. Braun et V. Clarke (2006 : 94) a permis d'extraire des motifs récurrents et de mettre en évidence la cohérence entre discours et pratiques. Si cette approche renforce la robustesse analytique, elle limite toutefois la portée extrapolative ou la capacité de transposition analytique des résultats en raison du caractère intentionnel de l'échantillonnage, ce que les cadres théoriques convoqués n'intègrent pas toujours dans leur méthodologie.

En somme, la discussion met en lumière de fortes convergences avec les analyses de M. Foucault (1975 : 215), P. Bourdieu (1980 : 152), A. Mbembe (2000 : 112) et B. Hibou (2006 : 229), notamment sur la performativité du pouvoir, la spatialisation disciplinaire, la stigmatisation symbolique et la coercition bureaucratique. Les divergences concernent surtout l'interprétation des résistances subalternes (J. C. Scott, 1985 : 59) et la tension entre théâtralité et discrétion du pouvoir (A. Mbembe, 2000 : 117). Ainsi, la territorialisation disciplinaire ne se réduit ni à une mise en scène autoritaire ni à un artefact administratif ; elle constitue un agencement composite où se croisent dispositifs bureaucratiques, production symbolique de l'espace et tactiques de résistance.

Conclusion

Cette étude démontre que la territorialisation disciplinaire dans la fonction publique ivoirienne ne constitue pas une simple modalité administrative, mais un dispositif stratégique de production et de régulation de l'espace étatique. Les mutations-sanctions fonctionnent comme des instruments de coercition symbolique et bureaucratique, intégrant à la fois des matrices de pouvoir diffus et des

mécanismes d'intériorisation des hiérarchies spatiales. Les agents affectés au Nord subissent une relégation symbolique qui restructure leur identité professionnelle, fragmente les réseaux de sociabilité et réorganise implicitement les trajectoires de carrière.

Scientifiquement, cette recherche apporte une contribution originale à la sociologie du pouvoir et de l'État, en articulant analyses foucaaldiennes de la gouvernance spatialisée, approches bourdieusiennes sur les capitaux symboliques et études postcoloniales sur la dramaturgie du pouvoir. Elle met en évidence la plasticité des pratiques de résistance et de contournement, soulignant la capacité des subalternes à négocier leur position dans un ordre étatique diffus mais structurant. L'ancrage méthodologique qualitatif renforce la profondeur analytique, révélant des patterns de domination et d'une normalisation implicite mais efficaces, tout en questionnant la portée extrapolative des résultats dans d'autres contextes territoriaux ou institutionnels.

Du point de vue utilitaire, l'étude éclaire les enjeux de gouvernance, de redistribution des ressources humaines et de qualité du service public. Elle souligne la nécessité de repenser la planification des affectations et l'orchestration des désaccords stratégiques, afin de réduire les effets délétères sur l'investissement professionnel et la cohésion institutionnelle. La spatialisation des sanctions révèle comment l'État organise ses périphéries disciplinaires et reproduit des logiques de pouvoir centralisé sur des territoires historiquement et socialement marqués. Elle met en lumière les tensions entre centralité symbolique et périphérisation administrative, contribuant à une lecture critique des dynamiques étatiques en Côte d'Ivoire.

Les perspectives de recherche sont multiples : une extension comparative pourrait examiner la territorialisation disciplinaire dans d'autres administrations ou régions africaines, tandis qu'une approche longitudinale permettrait de saisir les effets cumulés sur la carrière et la subjectivité des agents. Enfin, une articulation plus systématique avec la sociologie politique et la géographie critique pourrait enrichir la compréhension des interstices où se négocie le pouvoir spatial et symbolique.

En somme, cette étude confirme que l'État ivoirien gouverne non seulement par les lois et règlements mais également par la spatialisation silencieuse du contrôle et du stigmatisé, mobilisant à la fois des dispositifs bureaucratiques, des mécanismes symboliques et des dynamiques de résistance subalterne pour maintenir un ordre à la fois efficace, légitimé et performatif.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*. Les Éditions de Minuit, Paris, pp. 41-45, 111-126, 201-210
- BOURDIEU Pierre, 2012, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989–1992)*. Raisons d'Agir Édition, Paris, pp. 93-118, 255-278.
- BRAUN Virginia & CLARKE Victoria, 2006, *Using thematic analysis in psychology*. Qualitative Research in Psychology, Taylor & Francis, 3(2), 77–101.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir: Naissance de la prison*. Éditions Gallimard, Paris, pp. 31-43, 195-228, 303-310.
- FOUCAULT Michel, 1994, *Sécurité, territoire, population*. Éditions Gallimard, Paris, pp. 49-53, 93-110, 213-227
- HIBOU Béatrice, 2006, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*. Karthala, Paris, pp. 15-29, 101-142, 201-225.
- MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie*. Karthala, Paris. pp. 25-46, 173-190, 243-258.
- SCOTT James, 1985, *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. Yale University Press, New Haven, pp. xv-xviii, 27-45, 290-303.